



Interpellation de M. CLUMECK : Risque de pénurie de médecins généralistes à Uccle : quelles actions de la part de la commune ?

M. Clumeck rappelle que lors d'une séance antérieure, M. l'Echevin Hublet avait informé le Conseil sur ses rencontres avec différents groupements et associations de médecins généralistes dans le cadre de la mise en place d'une plateforme Santé à Uccle. Il y a lieu de féliciter M. l'Echevin Hublet pour cette initiative.

Il faut néanmoins attirer l'attention du Conseil sur la problématique de la pénurie de médecins généralistes à Bruxelles en général et à Uccle en particulier, qui, selon M. Clumeck, risque encore de s'aggraver fortement au cours des prochaines années.

En effet, dans le cadre de sa propre activité de médecin, M. Clumeck a eu l'occasion de rencontrer à différentes occasions plusieurs médecins généralistes travaillant à Uccle dans une maison médicale ou en cabinet privé. Ils sont complètement saturés et, pour la plupart, ne peuvent pas prendre de nouveaux patients. Et pour ne rien arranger, ils lui ont signalé qu'il serait très difficile d'attirer de jeunes médecins généralistes à Uccle. Dans ce contexte difficile, de nombreux Ucclois n'arrivent pas à trouver un médecin généraliste ayant encore des places disponibles. À titre d'exemple, une des patientes de M. Clumeck, une personne âgée ayant déménagé d'une autre commune, n'a pas réussi à trouver un médecin généraliste à Uccle et a dû continuer à consulter son ancien médecin généraliste actif à l'autre bout de Bruxelles. Malheureusement, ce cas de figure n'est pas rare.

M. Clumeck a remarqué que le Plan d'action du Conseil des aînés ucclois ne comportait pas de proposition spécifique concernant l'accès aux soins pour les personnes âgées. Les membres de cette assemblée considèrent pourtant qu'il s'agit d'un problème majeur mais ils se sentent démunis pour y faire face.

La pénurie de médecins généralistes est telle qu'actuellement 6 médecins généralistes francophones sur 10 refusent de nouveaux patients.

Cette pénurie pose déjà des problèmes à Uccle en raison de la présence sur son territoire d'une population particulièrement âgée et précarisée.

Une cartographie des médecins datant de 2018 présente des données qui ont de quoi interpellier puisque, selon ces dernières, presque 90 % des médecins généralistes sont francophones et 45 % ont plus de 55 ans et la répartition de ces médecins généralistes est hétérogène, avec des zones de pénurie dans certains quartiers (et notamment à Uccle).

Or, la répartition 60/40 des nouveaux quotas (francophones vs néerlandophones) pour l'attribution du numéro INAMI, nécessaire pour l'exercice de la profession de médecin, et le numerus clausus visant à limiter le nombre de praticiens constituent une véritable bombe à retardement : si rien n'est fait, il y aura une aggravation importante de la pénurie de médecins généralistes ces prochaines années à Uccle, ce qui ne manquera pas d'avoir un impact sur l'accès aux soins pour les usagers les plus fragiles.

D'autres chiffres inquiétants montrent qu'à Bruxelles, 25 % de la population sont privés de médecin généraliste en raison non seulement de la pénurie de médecins dans certains quartiers mais aussi d'obstacles financiers.

Quelle est la proportion de citoyens privés de médecin généraliste à Uccle ?

Quel est le nombre de médecins généralistes à Uccle ? Y a-t-il déjà pénurie ?

Comment rendre la commune plus attractive pour les médecins généralistes ?

Comment rendre les soins de première ligne plus accessibles pour les citoyens les plus précarisés ?

M. l'Echevin Hublet signale que le thème abordé lors de la dernière réunion de la plateforme Santé était justement la place de la médecine générale en région bruxelloise et tout particulièrement à Uccle.

Les médecins généralistes présents ont livré quelques éléments complémentaires. En raison de la féminisation croissante de la profession, de nombreux médecins ne souhaitent plus être joignables 24h/24, afin de pouvoir consacrer du temps à leur famille et à leurs loisirs. Les médecins ressentent aussi le besoin d'une plus grande reconnaissance de la part des autorités, notamment des autorités fédérales compétentes pour la problématique des quotas INAMI, mais aussi de la part de la population eu égard à la grossièreté et aux incivilités de certains patients ainsi qu'aux gardes génératrices de stress et d'insécurité lorsqu'il faut se déplacer dans certains quartiers chauds.

La Fédération des médecins généralistes de Bruxelles (FMGB) ne dispose pas de données statistiques sur la proportion de médecins généralistes à Uccle. Celle-ci ne pourrait d'ailleurs pas être déterminée aisément, vu que certains patients consultent parfois deux ou trois généralistes.

Selon les médecins généralistes ayant participé à la plateforme, il n'y aurait pas une menace de pénurie pour l'instant mais cette situation risque de se produire à l'avenir.

La commune d'Uccle compte actuellement 114 médecins généralistes, dont 61 travaillent en solo dans leur cabinet (en collaborant néanmoins avec un réseau d'une même zone) et 53 travaillent en groupe, soit une dans structure monodisciplinaire associant plusieurs généralistes soit dans une maison médicale c.à.d. une structure pluridisciplinaire associant des généralistes avec d'autres professionnels de la santé. Le Collège soutient les quatre maisons médicales présentes sur le territoire ucclois (Etoile Santé, Uccle-Centre, Homborch Santé, Les Peupliers), dont deux ont été fondées sous cette mandature.

M. l'Echevin Hublet précise que 11.528 Ucclois (4.794 hommes et 6.734 femmes) sont des bénéficiaires de l'intervention majorée (BIM). L'accès aux soins serait plus aisé pour ces publics précarisés si on les invitait à s'inscrire dans une maison médicale ou à choisir un généraliste qui établisse pour eux un dossier médical global garantissant un meilleur remboursement des consultations.

La commune est tout à fait en mesure de mener des actions efficaces en matière de prévention des maladies.

M. l'Echevin Hublet estime toutefois que la commune sera confrontée à une pénurie dans le futur en raison du vieillissement plus prononcé de sa population par rapport à la moyenne de la région bruxelloise.

M. Clumeck est bien conscient du fait que la marge de manœuvre de la commune est limitée et que de nombreux enjeux de cette problématique ne pourront déboucher sur une solution qu'à d'autres niveaux de pouvoir.

Il espère néanmoins que les actions initiées par la commune pourront être poursuivies car l'échelon local peut être efficace pour renforcer l'attractivité, en développant par exemple les infrastructures de travail comme c'est le cas à Liège, où des locaux ont été mis à disposition pour permettre l'implantation de médecins.

M. l'Echevin Hublet précise que la crise du covid a fait prendre conscience du rôle des communes dans la politique de la santé.

Il faut donc veiller à ce qu'un budget soit consacré à la politique de la santé.

Treize communes ont déjà répondu favorablement à la demande visant à constituer un groupe de travail réunissant les échevins de la Santé de la région bruxelloise.